



separation de dette immobilière

Par **lineline**, le **06/05/2012** à **17:21**

bonjour,

divorcé depuis mars 2012.

Avec mon ex mari nous avons acheté une maison que nous avons revendu lors du divorce, nous l'avons vendue 88 000 euros ce qui fait que nous devons à l'organisme de prêt immobilier plus de 44000 euros. je paie cette dette depuis 1 an après arrangement avec l'organisme 30 euros par mois. cependant, ceci ne pourra durer longtemps en raison de l'importante somme.

mon ex mari ne payant pas depuis, je voudrais savoir si il y' avait quelque moyen que ce soit pour diviser cette dette en deux? l'organisme ne veut pas étant donné qu'il pourront attaquer l'un ou l'autre si il y a défaut de paiement de l'un de nous.

j'ai pensé au dossier de surendettement. mais je ne sais pas comment faire dois je mettre les deux noms? ou uniquement le mien mais dans ce cas je paierai seule.

Il y a aussi un prêt voiture que nous avons fait ensemble au moment de la conciliation monsieur prend ce crédit à charge étant donné qu'il a gardé le véhicule. depuis il l'a accidenté et a demandé dans le jugement de divorce que ce crédit soit divisé en deux ai je des recours si le juge lui donne un avis favorable.

cordialement